

La délégation départementale
de la Drôme
Service Santé Environnement

Mesdames et Messieurs les Maires de la
Drôme

Affaire suivie par :
Armelle MERCUROL
Ingénieur d'études sanitaires
Responsable Service Environnement Extérieur
ars-dt26-sante-environnement@ars.sante.fr

Valence, le 11 mai 2026

Objet : Lancement de la campagne de surveillance 2026 pour limiter la prolifération du moustique tigre et prévenir les risques sanitaires associés – Mobilisation des communes

PJ : Carte des communes colonisées, résultats surveillance épidémiologique, Plaidoyer, extrait du guide pratique à l'attention des collectivités

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Au-delà des nuisances importantes pour les habitants et usagers de votre commune, **le moustique tigre constitue un enjeu sanitaire** croissant sur notre territoire, en raison de l'expansion de son aire d'implantation et de sa capacité à transmettre des virus tels que la dengue, le chikungunya ou Zika (cf. annexes 1 et 2).

Une mobilisation locale plus que jamais essentielle

Le moustique tigre est très opportuniste. Il se développe dans de très petits volumes d'eau collectés dans des contenants du quotidien, souvent discrets ou oubliés. Chaque espace extérieur, public comme privé, peut être potentiellement favorable à sa prolifération.

Dans ce contexte, la prévention repose avant tout sur des actions simples, régulières et coordonnées à l'échelle locale.

Par vos compétences en matière de police sanitaire, votre proximité avec les habitants et votre capacité à mobiliser les acteurs du territoire (services techniques, établissements scolaires, associations...), vous êtes un acteur clé de cette mobilisation ([cf. fiche « En pratique » : Moustique tigre, une compétence partagée](#)).

Agir concrètement dès maintenant

Chaque action engagée à l'échelle communale permet :

- De réduire les nuisances pour les habitants,
- De limiter les risques sanitaires,
- De valoriser l'engagement de votre collectivité dans une démarche de santé publique.

Elles permettent également de renforcer la vigilance collective, et de faire évoluer les comportements (cf. annexe 3).

Une dynamique régionale à votre disposition

Depuis 2022, l'ARS, en partenariat avec plusieurs collectivités et Départements de la région, a développé une démarche de mobilisation sociale visant à accompagner les communes.

Plusieurs outils sont mis à votre disposition :

- Le **guide pratique** « [Moustique tigre : plan de lutte adapté à ma commune](#) » (cf. annexe 4),
- Le **site régional de référence** www.agirmoustique.fr, regroupant ressources documentaires et pédagogiques, retours d'expérience et bonnes pratiques,
- Des **lettres d'information** tout au long de la saison (envoyées depuis l'adresse : contact@agirmoustique.fr).

Structuration d'un réseau de référents

Dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE 4), un réseau de référents « espèces nuisibles à la santé » est en cours de structuration.

Je vous invite, si cela n'a pas déjà été fait, à désigner un binôme élu / agent technique pour votre commune et à transmettre ses coordonnées à : ars-ara-LAV@ars.sante.fr

Ces référents auront notamment pour rôle de :

- Coordonner les actions de prévention sur votre territoire, en lien notamment avec les référents de votre EPCI,
- Relayer les informations et outils régionaux,
- Faciliter l'articulation avec les dispositifs existants (moustique tigre, ambrosie, chenilles processionnaires...).

Surveillance, coordination et accompagnement

A l'échelon régional, L'ARS pilote la surveillance de l'aire d'implantation de ce moustique et les interventions de lutte antivectorielle autour des cas humains malades. Ces missions sont assurées par l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) dans le cadre d'un dispositif financé intégralement par l'ARS. Vous en êtes systématiquement informés dès lors qu'elles concernent votre territoire.

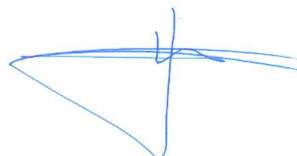
Ce dispositif repose notamment sur :

- Un réseau de pièges pondoirs dans les zones sensibles ou encore indemnes,
- Le traitement des signalements via www.signalement-moustique.fr, avec recherche de l'espèce sur le terrain,
- Les interventions de lutte antivectorielles autour des cas de dengue, chikungunya ou Zika signalés à l'ARS : enquêtes de terrains et traitement adulticide si besoin.

Je vous remercie pour votre mobilisation sur cet enjeu de santé publique et reste à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces actions.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

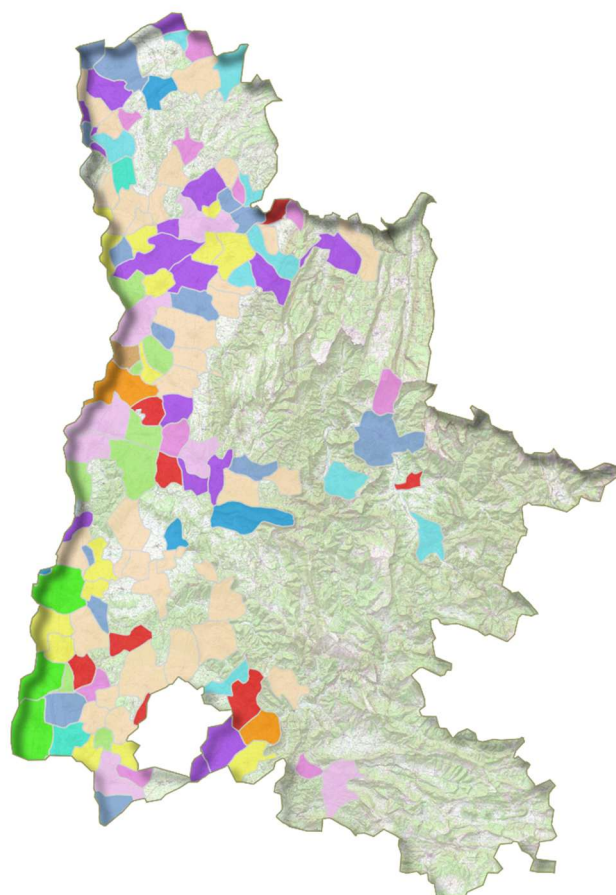
Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Directrice Départementale de la Drôme,



L'Ingénieur du Génie Sanitaire
Chef du Pôle Santé Publique
Julien NEASTA

Annexe 1 : Communes colonisées par le moustique tigre

LAV - Moustique tigre et arboviroses - 2025
Communes colonisées au 31 décembre 2025 - DROME



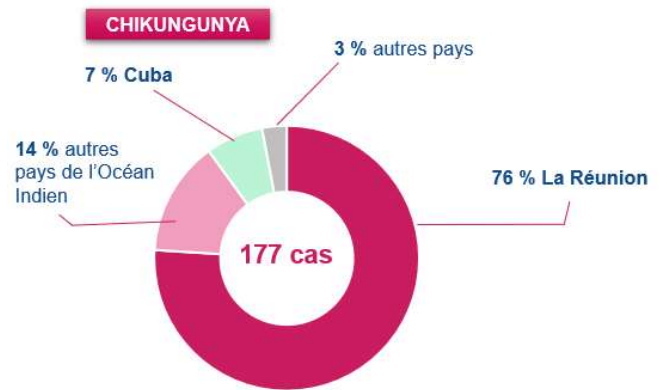
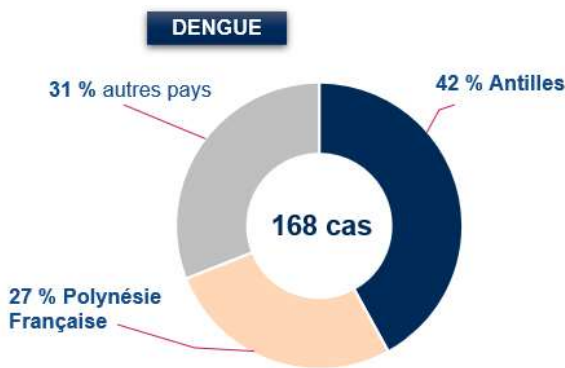
Edition : 3/2/2026

Département	Année de colonisation	Communes colonisées			% de la population du département impactée
		2025	Total	%	
Ain	2015	26	187	48%	75%
Allier	2022	12	35	11%	56%
Ardèche	2012	4	134	40%	76%
Cantal	2020	2	13	5%	29%
Drôme	2012	8	135	37%	81%
Isère	2012	21	271	53%	87%
Loire	2018	17	76	24%	77%
Haute-Loire	2022	1	11	4%	23%
Puy-de-Dôme	2018	11	81	17%	68%
Rhône	2013	4	108	52%	83%
Métropole de Lyon	2012	X	58	100%	100%
Savoie	2014	18	135	49%	81%
Haute-Savoie	2019	12	82	29%	72%
ARA		136	1336		

Nombre de cas d'arboviroses par département, ARA, 2025

Département	Cas importés			Cas autochtones		Nombre de traitements adulticides
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	
Ain	15	18	0	2	0	8
Allier	2	3	0	0	0	1
Ardèche	2	2	0	0	0	2
Cantal	0	4	0	0	0	0
Drôme	4	8	0	0	4	18
Isère	36	39	2	0	46	63
Loire	12	18	0	2	0	6
Haute-Loire	4	4	0	0	0	0
Puy-de-Dôme	10	4	0	0	0	3
Rhône	46	49	0	0	1	21
Savoie	17	10	0	0	2	8
Haute-Savoie	20	18	0	0	0	3
Auvergne-Rhône-Alpes	168	177	2	4	53	133

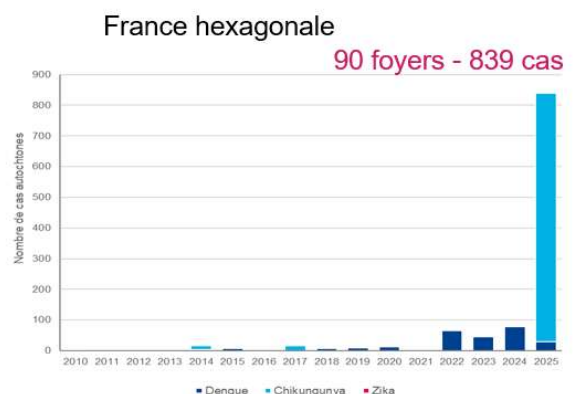
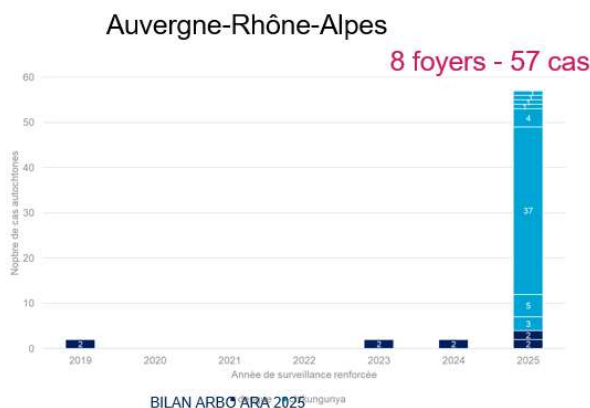
SANTÉ PUBLIQUE FRANCE - BILAN ARBO ARA 2025



Bilan des cas autochtones 2010-2025

En 2025, conditions réunies pour une transmission majeure de chikungunya :

- ✓ Epidémie de grande ampleur à La Réunion (Océan indien), nombreux échanges avec l'hexagone entraînant un nombre important de cas importés dès le début de la saison,
- ✓ Souche du virus ECSA, porteuse de la mutation E1-A-226V particulièrement adaptée à *Aedes albopictus*,
- ✓ Présence et densité de moustiques vecteurs en augmentation dans la région.



Moustique tigre



Il est là, il ne partira pas... faites lui face !

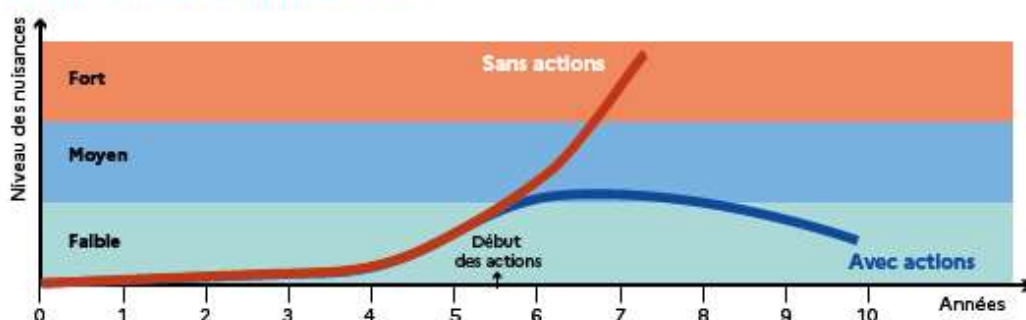
Votre commune est déjà colonisée. Le moustique tigre est là, et il s'installe confortablement.

Il ne s'agit pas de l'éradiquer — ce serait mission impossible — mais de **réduire les nuisances et les risques**.

Si vous n'agissez pas fermement, la situation va empirer. Les nuisances vont augmenter et devenir insupportables pour les habitants. Les risques sanitaires vont augmenter et potentiellement créer des infections graves.

D'autres communes agissent déjà, et vous ?

Évolution des nuisances ressenties à cause du moustique tigre en fonction des actions menées.



Il ne se cache plus : le moustique vous concerne !

Le moustique tigre n'est pas qu'un simple désagrément. Il s'invite dans le quotidien de tous les habitants et visiteurs :

- Très nuisant, il pique à toute heure de la journée.
- Il perturbe la vie en extérieur : terrasses, parcs, jardins, piscines.
- Il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika.

Vous ne pouvez plus l'ignorer.

Vous êtes directement concernés et vos administrés aussi.

Le constat est là ! Ils se sont installés durablement sur notre commune, nous expérimentons chaque année de nouvelles actions à l'aide de la mobilisation des habitants qui relayent les informations. Pour mieux vivre ensemble, réduisons les risques en adaptant nos habitudes. La prévention est notre meilleure protection.



Mme V. Feraud, conseillère déléguée à l'implication citoyenne, Saint-Denis-les-Bourg (01)

Et si vous passiez à l'action ?

Des communes ont déjà réagi, et ça fonctionne !

- Les habitants retrouvent le plaisir de profiter de leurs extérieurs.
- Les risques pour la santé diminuent.
- L'attractivité de la commune est préservée.

Vous pouvez faire pareil !

- Mettez en place une stratégie de prévention durable.
- Éduquez les habitants sur les bons gestes.
- Créez un plan d'action adapté à votre commune.

Passez à l'action maintenant :



- ✓ 1 - Je m'informe sur la prévention du moustique tigre et je me rends sur Agirmoustique.fr



- ✓ 2 - Je désigne un référent moustique tigre dans ma commune



- ✓ 3 - Je contacte l'EIRAD ou la FREDON AURA et fais un état des lieux sur ma commune



- ✓ 4 - Je lance un plan d'action pour une bonne gestion du moustique tigre



Plateforme

Agirmoustique.fr

Plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous n'êtes pas seuls !

D'autres communes l'ont expérimenté, vous pouvez être accompagnés par une des structures identifiées dans notre région (EIRAD et FREDON AURA). Des outils concrets et des solutions éprouvées sont à votre disposition.

Ne ratez pas l'occasion d'agir : scannez le qr code pour accéder à des ressources clés sur Agirmoustique.fr et entrer en contact avec l'EIRAD ou la FREDON AURA.

Faites le premier pas, c'est maintenant que tout se joue !



Vous êtes déjà engagés ? Bravo !

Si vous avez déjà lancé une démarche de prévention, c'est une excellente nouvelle !

- **Parlez-en autour de vous !** Votre exemple peut inspirer d'autres communes à agir.
- **Ensemble, nous pouvons construire une stratégie collective** pour mieux gérer la présence du moustique tigre.

Ne pas jeter sur la voie publique



Annexe 4 : Extrait du guide Moustique tigre : mettre en place un plan de lutte adapté à ma commune

L'essentiel à réaliser sur ma commune



Extrait - "Moustique-tigre - mettre en place un plan de lutte adapté à ma commune" - Guide technique - EIRAD - FREDON AURA - juillet 2022